

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'INTEGRATION AFRICAINE,
DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

REPRESENTANTION PERMANENTE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES



**DEBAT THEMATIQUE DE LA 80^E SESSION DE LA PREMIERE COMMISSION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, DU 21 AU 30 OCTOBRE 2025

DECLARATION DE LA DELEGATION DU SENEGAL SUR LES ARMES CONVENTIONNELLES

Monsieur le Président

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par **l'Indonésie** au nom du Mouvement des Non-Alignés et **Nigéria** au nom du Groupe des Etats d'Afrique.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait brièvement partager ce qui suit à titre national.

Premièrement, plus que les armes de destructions massives et celles nucléaires, ce sont les armes conventionnelles qui continuent de faire peser une grave menace à la paix et la sécurité internationales.

De Gaza en RDC, en passant par l'Ukraine, le Liban, Haïti, le Soudan, le Sahel, le Bassin du Lac Tchad et le Yémen, des dizaines de milliers de civils sont tués ou blessés et des millions de personnes déplacées du fait de ces armes.

Les évolutions récentes dans la technologie et la conception de ces armes démontrent des défis latents qui devraient engager la communauté internationale dans les efforts supplémentaires pour leur maîtrise.

Deuxièmement, l'érosion continue de l'architecture mondiale de sécurité collective mine les efforts pour le contrôle multilatéral des armements.

Le regain des tensions géopolitiques, la multiplication des crises sécuritaires et les défis économiques, sociaux et humanitaires restent des terrains fertiles à la prolifération des armes légères et de petit calibre (**ALPC**). Dans le même temps, les dépenses militaires

faramineuses ainsi que le détournement des armes et munitions conventionnelles continuent d'alimenter les conflits armés, la violence généralisée tout comme les actes de criminalité et de terrorisme dans toutes les régions.

Il est alors plus qu'urgent, dans une démarche holistique, d'agir sur les causes profondes de ces conflits pour favoriser une meilleure maîtrise de ces armes. Le Sénégal plaide pour un investissement massif dans le développement durable au détriment des dépenses militaires dispendieuses.

Troisièmement, l'évolution rapide des technologies, particulièrement l'Intelligence artificielle et les Systèmes d'armes létaux autonomes (SALA), pose de nouveaux défis, considérant le contraste entre le rythme rapide de leur avancée et la durée nécessaire aux délibérations pour leur gouvernance inclusive.

A cet égard, le Sénégal soutient toutes les initiatives visant l'élaboration de normes juridiquement contraignantes garantissant que toutes les armes, quelles que soient leurs formes ou technologies, demeurent soumises aux principes universels de responsabilité et d'humanité.

Quatrièmement, et pour finir sur une note positive, mon pays note que les progrès formidables réalisés dans le cadre de la gouvernance des armes conventionnelles.

La mise en place du **Cadre mondial pour la gestion des munitions** conventionnelles participe de la réponse globale aux menaces posées par le trafic illicite, le détournement et les explosions

non planifiées de munitions conventionnelles. En perspective de la première Conférence prévue en 2027 nous devons continuer d'œuvrer pour la synergie d'actions entre la gestion des munitions et les autres processus **de contrôle des armes conventionnelles**, particulièrement le Programme d'Actions (**PoA**) pour la lutte contre les armes légères et de petit calibre (**ALPC**).

Une autre source de satisfaction est la création du **Groupe d'experts techniques** dans le cadre du Programme d'Action des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre (POA) qui se penchera sur l'évolution de la fabrication, de la technologie et de la conception des ALPC, les nouvelles orientations imprimées à la coopération et l'assistance internationales sur ces questions ainsi que dans la fabrication de ces armes.

Dans la poursuite de ces efforts, il faut :

- Renforcer les **mesures de renforcement de la confiance**, y compris la transparence dans le domaine militaire ;
- Approfondir et élargir la **coopération et de l'assistance internationales** dans le domaine de la compréhension, la maîtrise et la gouvernance mondiale des menaces nouvelles sur la fabrication de ces armes,
- Favoriser **l'appui technique et financier** afin de permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des ALPC ainsi qu'à l'identification et l'élaboration de stratégies nationales efficaces visant à réduire l'offre et la demande d'ALPC ;

- Améliorer la coordination **au niveau régional et international**, surtout dans le contexte africain.

Pour conclure, ma délégation rappelle la nécessaire revitalisation du **Registre des armes classiques**, en militant particulièrement pour la correction des nombreuses faiblesses qui entachent la pertinence et la crédibilité de ce Registre.

Sur tous ces sujets, vous pouvez compter sur l'engagement sans faille de la délégation sénégalaise.

Je vous remercie de votre aimable attention